
Logement: le contre-projet est meilleur que l'initiative

 Le 9 février, les Suisses et les Suissesses sont appelés à se prononcer sur l'initiative populaire «Pour davantage de logements abordables». Pleine de bonnes intentions, l'initiative rate pourtant sa cible en prescrivant une proportion irréaliste (10%) de logements d'utilité publique.

Heureusement, le Conseil fédéral et le parlement ont reconnu le problème du logement et proposent un contre-projet indirect, qui entrera en vigueur automatiquement dès le refus en votation de l'initiative. Son objectif est de renforcer le Fonds de roulement, géré à titre fiduciaire par la Fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, offrant des prêts à taux préférentiels aux coopératives pour la construction, la rénovation ou l'acquisition

d'immeubles locatifs à loyers modérés.

Il s'agit d'alimenter ce fonds avec un montant supplémentaire unique de 250 millions de francs. Actuellement, il s'élève à près de 510 millions de francs, ce qui lui permet de soutenir 800 projets de construction d'utilité publique chaque année. Avec ces 250 millions supplémentaires, le fonds pourra, selon le Conseil fédéral, soutenir en tout près de 1500 projets de construction d'utilité publique chaque année.

C'est une solution efficace et juste pour tous. Le 9 février, je refuserai l'initiative, choisissant ainsi le contre-projet indirect. »

CHRISTINE BULLIARD-MARBACH,
CONSEILLÈRE
NATIONALE PDC,
UEBERSTORF
